

# UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le

27/05/2026

DECRET N°26- 068 /PR

Portant nomination du Commissaire  
Général au Plan.

## LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°24-151/PR du 21 septembre 2024, portant révision des missions du Commissariat Général au Plan ;
- VU le décret N°24-107/PR du 06 août 2024, portant refonte de l'organisation, du fonctionnement, et des attributions du Secrétariat Général du Gouvernement ;
- VU le décret N°26-030/PR du 05 février 2026, portant composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

## DECRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Monsieur MZE ABDOU MOHAMED CHANFIOU est nommé Commissaire Général au Plan.

**ARTICLE 2** : L'intéressé, bénéficie des mêmes traitements et avantages que ceux accordés au Secrétaire d'Etat.

**ARTICLE 3** : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani